

## Motion 2763

### pour que Genève devienne un centre de référence de la technologie blockchain

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- le potentiel de la technologie « blockchain », ou « technologie des registres distribués (TRD) », qui transforme les pratiques dans de nombreux domaines tels que les transactions entre particuliers, l’immobilier, les e-démarches, le commerce international ;
- l’opportunité que constitue le déploiement de cette technologie pour la place financière et les entreprises genevoises ;
- le rôle de Genève en tant que capitale mondiale des standards technologiques, des valeurs démocratiques, et en tant que centre de négoce ;
- la mise en place de nouvelles régulations juridiques aux niveaux international et fédéral – en particulier, la loi fédérale adaptant le droit privé pour cadrer l’utilisation de la technologie blockchain<sup>1</sup> ;
- la nécessité de fournir un cadre légal adapté, complet et clairement défini au niveau cantonal ;
- les opportunités de rayonnement et de prospérité pour Genève par la constitution d’un terreau favorable à cette technologie,

invite le Conseil d’Etat

- à inclure le développement de la technologie blockchain comme objectif de la stratégie numérique et économique du canton ;
- à développer une régulation cantonale *ad hoc* offrant un cadre complet et incitatif pour les projets utilisant cette technologie et tenant compte de la législation fédérale en vigueur ;
- à proposer une feuille de route pour favoriser le développement de la technologie blockchain à Genève.

---

<sup>1</sup> <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20190074>